

Connaissance cee de l'emploi

Le 4 pages du **CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI** numéro **54** mai 2008

COMBINER THÉORIES ET MÉTHODES EN SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

JEAN-PIERRE DURAND

Centre Pierre Naville-Tepp (FR n° 3126, CNRS)

WILLIAM GASPARINI

Université Marc Bloch, Strasbourg II (EA 1342)

FREDERIC MOATTY

Centre d'études de l'emploi-Tepp (FR n° 3126, CNRS)

Figure de la sociologie du travail française, Georges Friedmann s'était donné comme objectif « l'étude, sous leurs divers aspects, de toutes les collectivités humaines qui se constituent à l'occasion du travail » (Friedmann et Naville, 1961, p. 26). De fait, cette branche de la sociologie s'est attachée à étudier l'évolution des rapports de production, les actes de résistance collective, le rôle de la technique, etc. Depuis deux à trois décennies, nombre de recherches s'orientent vers l'analyse des conduites individuelles : les approches microsociologiques

Partant du constat de la transformation des paradigmes et méthodes en sociologie du travail, un débat quant aux manières de les combiner s'est tenu en 2006 dans le cadre de l'Association française de sociologie. Il a donné lieu à un ouvrage collectif, qui reprend un vaste ensemble de réflexions théoriques et de présentations empiriques. Trois d'entre elles sont exposées ici.

L'analyse des relations de service illustre les apports mutuels et féconds des approches centrées sur les interactions individuelles et sur les structures globales de l'organisation sociale, alors que l'évolution de la sociologie des professions témoigne des risques qu'il peut y avoir à associer des approches développées à partir d'objets initialement opposés. L'analyse du travail collectif à partir d'une enquête couplée mêlant données statistiques et entretiens approfondis auprès de salariés montre, quant à elle, l'intérêt de mobiliser différents matériaux sur un même objet.

ou interactionnistes, présentées plus loin, en témoignent. Pour reprendre l'expression développée par Thomas Kuhn pour décrire l'évolution des sciences dites « dures » (1983), serait-on passé en sociologie du travail de paradigmes holistes¹ à des paradigmes individualistes ?

1. Le paradigme holiste (du grec « holos » tout) privilégie l'étude des phénomènes sociaux dans leur totalité, considérée comme irréductible à la somme de ses parties, tandis que le paradigme individualiste envisage ces phénomènes comme la résultante de l'agrégation de comportements individuels.

La réponse est plus complexe. D'une part, il serait réducteur de ramener les approches macrosociales originelles au seul paradigme holiste ou les approches microsociales contemporaines au seul paradigme individualiste. D'autre part, cette opposition est devenue en partie désuète et les investigations actuelles sur le travail tentent de faire coexister ce qui semblait hier inconciliable. Si les ressources théoriques et les méthodologies mobilisées se sont enrichies et diversifiées, les sociologues du travail s'accordent désormais pour articuler le vécu des travailleurs avec la compréhension des transformations générales du travail et de la société. Rares sont en effet aujourd'hui ceux qui se contenteraient de l'usage d'un seul paradigme ou d'une seule méthode. Il s'agit plutôt de les combiner, ce qui n'empêche pas de les hiérarchiser pour interpréter les changements du travail : c'est là que résident aujourd'hui les enjeux et les débats.

Lors du congrès de l'Association française de sociologie en 2006, un de ses réseaux thématiques, *Travail, organisation, emplois*, s'est intéressé à l'évolution des approches et des méthodes de la discipline à partir d'une réflexion sur les recherches empiriques menées par ses membres. Cette réflexion, usuelle au sein de la discipline, a donné lieu à la publication d'un ouvrage *Le travail à l'épreuve des paradigmes sociologiques* (cf. encadré), dont nous présentons ici certaines analyses.

Précisément, nous allons successivement examiner trois manières de combiner différents paradigmes et démarches empiriques à partir d'objets particuliers. L'analyse des relations de service permettra dans un premier temps d'illustrer les apports mutuels et féconds des approches centrées sur les interactions individuelles et sur l'ordre social, c'est-à-dire sur les structures globales de l'organisation sociale. La sociologie des professions, qui a, semble-t-il, réussi à dépasser des paradigmes antagoniques, témoignera ensuite des risques qu'il peut y avoir à associer des approches développées à partir d'objets initialement opposés. Enfin, l'analyse du travail collectif à partir d'une enquête couplée, mêlant données statistiques et entretiens approfondis auprès de salariés, montrera l'intérêt de faire dialoguer différents matériaux sur un même objet, afin notamment de comprendre la signification de catégories de sens commun, ici celle du travail collectif.

■ Les relations de service : entre ordre de l'interaction et ordre social

En sociologie du travail, les services constituent un des terrains privilégiés des analyses dites interactionnistes. Ces dernières se proposent d'observer la construction de la relation sociale dans le cours même de l'action et permettent d'analyser la subjectivité de l'acteur et le sens qu'il donne à ses actions. Cependant, comme l'indique Jean-Pierre Durand (*op. cit.*, chap. 9), mettre l'accent exclusivement sur l'interaction peut parfois conduire à la découpler de son lien avec l'ordre social. Il s'agit alors d'une réduction du cadre d'analyse interactionniste

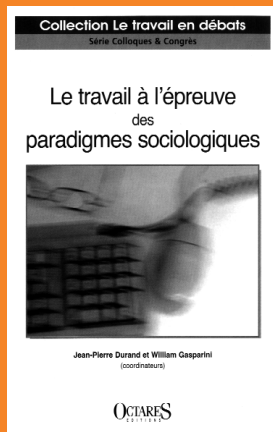
proposé par Goffman (1983), réduction qui risque de faire disparaître les logiques économiques (ou financières) qui traversent les organisations. Jean-Pierre Durand plaide donc, comme nombre de sociologues du travail avant lui, non pour un abandon de l'étude de l'interaction, mais pour une vision exigeante qui s'attache à la situer historiquement et socialement en l'articulant avec l'analyse des rapports sociaux de production, comme le fait une partie de ceux qui étudient les services (Bercot et Coninck, 2005, par exemple).

S'intéressant à l'activité des caissiers dans la restauration rapide (*fast-food*), la recherche de Guillaume Tiffon (*op. cit.*, chap. 6) illustre cette posture. Elle complète les travaux qui ont montré l'accroissement de la pression temporelle associée aux demandes des clients ou du public et ceux qui ont analysé les ajustements entre les propriétés sociales des étudiants travaillant dans les *fast-food* et leur mobilisation comme « équipiers » (Burnod, Cartron, Pinto, 2000). Mais surtout, elle met en évidence la gêne des clients qui se pressent dans les files d'attente et ainsi le rôle des clients dans l'intensification du travail et la création de valeur. Partant d'une expérience personnelle comme point de départ de sa recherche, Guillaume Tiffon a en effet réalisé par la suite une série d'entretiens qui souligne l'existence d'un autocontrôle par la gêne entre les clients. Ces derniers se dépêchent non seulement parce qu'ils sont eux-mêmes pressés, mais par peur d'être gênés face à la pression de la file d'attente ou du caissier. Autrement dit, les files d'attente normalisent le comportement des clients. Elles participent même de leur mobilisation. Or, la contribution du client à la rapidité du service a des effets importants sur la productivité du travail.

Dans ce cadre, l'efficacité productive des entreprises de services ne dépend donc pas que de la force de travail des salariés, mais également de « l'efficacité productive » des clients, ce qui renvoie plus fondamentalement aux caractéristiques structurelles de la création de valeur dans une structure capitaliste. Comme illustré à travers l'exemple des caissiers et des clients de *fast-food*, la vérité de l'interaction émane également de ce qui est imposé par le contexte social, ce qui rend incontournable sa connaissance objective ainsi que celle de la subjectivité des acteurs.

■ La sociologie des groupes professionnels : critique d'un paradigme œcuménique

En développant la thèse de l'œcuménisme de la « sociologie des professions », François Aballéa (*op. cit.*, chap. 11) montre la constance d'une appellation face à la variation de ses arrangements conceptuels et paradigmatiques. Emprunté au monde anglo-saxon, l'objet « professions » ne s'impose en France comme l'un des champs de la sociologie du travail qu'à la fin des années 1980, après plusieurs tentatives infructueuses. L'adoption du paradigme rompt toutefois avec l'orientation d'origine, passant de la sociologie des professions (Parsons, 1939), au sens restreint de « professions réglementées » comme celle des médecins



LE TRAVAIL À L'ÉPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES

Coordonné par Jean-Pierre Durand et William Gasparini

Avec le soutien du CEE, du CPN, du GRIS et de l'Université de Strasbourg - Ouvrage issu des contributions du réseau thématique 25, Travail, organisation, emplois, au congrès de l'Association française de sociologie à Bordeaux (2006).

Introduction générale - Vigueur et sérénité de la sociologie du travail - Jean-Pierre Durand

PARTIE I

Au-delà du débat holisme-individualisme, un renouvellement des questions en sociologie du travail - Contributeurs : Marie-Christine Le Floch,

Rachid Bouchareb, Michel Forestier, Danièle Linhart, Lionel Jacquot, Fabienne Berton.

PARTIE II

L'individu social au travail : réductions sociologiques et combinaisons paradigmatiques - Contributeurs : William Gasparini, Guillaume Tiffon, Marnix Dressen et Arnaud Mias, Marie-Christine Le Floch, Jean-Pierre Durand, Olivier Cousin.

PARTIE III

De l'élasticité des concepts pour interpréter le réel - Contributeurs : Jean-Pierre Durand, François Aballéa, Élodie Ségal, Stéphane Le Lay, Jean-Philippe Melchior.

PARTIE IV

Questions de méthode, juxtaposer, associer, combiner - Contributeurs : François Aballéa, Dominique Glaymann, Mihai Dinu Gheorghiu et Frédéric Moatty, Pierre Stéfanon, Frédéric Rey.

PARTIE V

Les collectifs de travail : quelle solution heuristique ? - Contributeurs : Frédéric Moatty, Martine Blanc et Catherine Peyrard, Maria Aparecida Chaves Jardim, Jérémie Rosanvallon, Jean Ferrette, Marc Raffenne.

Conclusion générale - Le travail à l'épreuve des vérités sociologiques - William Gasparini

2007, Toulouse, Octarès Éditions, coll. Le travail en débats, série Colloques et Congrès, 344 p., 27 €

(Freidson, 1984), à la sociologie des groupes professionnels (Chapoulie, 1973), c'est-à-dire à une vision beaucoup plus large : ingénieurs, enseignants, policiers, etc.

S'agit-il d'un mariage réussi entre la sociologie des professions et la sociologie des classes sociales ? François Aballéa souligne que les conditions ont changé par rapport aux périodes précédentes où les tentatives d'importation avaient échoué. En effet, l'essor des classes moyennes masque peu à peu l'existence des autres classes sociales et surtout leur importance symbolique a modifié la donne. Le glissement de cette nouvelle sociologie des professions signifie aussi un changement d'objet : en montant en généralité et en accroissant son attractivité, elle ne dit plus grand-chose sur les fondements des transformations sociales, sur les conflits sociaux ou sur les changements dans l'activité même de travail. Le passage de la qualification à la professionnalité (Dubar, 1987), c'est-à-dire l'ajout de la mise en œuvre de compétences et d'une implication subjective individuelle à la qualification et l'expérience professionnelle, correspond à un déplacement pouvant priver la profession de sa dimension corporatiste et de son autonomie. Dès lors, cette notion peut quitter le champ étroit des professions établies et reconnues pour étendre son domaine d'application à l'ensemble des activités professionnelles.

Mais cette extension s'accompagne d'un risque, celui de vider de sa substance un paradigme qui fonctionnait essentiellement sur des marchés du travail fermés, pour des professions instituées. Le passage à l'objet « groupes professionnels » ouvre vers une ambiguïté qui mérite d'être débattue. En rompant avec l'objet originel, le paradigme change de nature et s'intéresse plutôt aux processus d'institutionnalisation de la profession à travers les questions d'identité collective et/ou de mouvement social. En démultipliant les angles d'approche et en

mobilisant des sociologies spécialisées (travail, organisation, relations professionnelles), la sociologie des groupes professionnels devient ainsi un paradigme œcuménique. Et dans ce cadre, la professionnalité mérite d'être analysée en lien avec la division du travail, exigence heureusement déjà à l'œuvre dans certaines recherches. Sinon, cette notion peut sembler se limiter à ancrer le salarié dans les exigences des nouveaux systèmes productifs ou se borner à être un mode de contrôle de son autonomie. Couplée à la notion d'employabilité, elle peut de plus s'inscrire dans la tendance qui consiste à faire porter par le salarié seul l'obligation de se maintenir personnellement à niveau.

■ Articuler approche quantitative et approche qualitative

La place des statistiques en sociologie du travail ne va pas de soi. Certes, de nombreuses données statistiques, comme les enquêtes conduites au ministère du Travail sur les conditions et l'organisation du travail, ont permis d'enrichir et d'objectiver l'analyse du travail : de ses différentes formes de pénibilité à son intensification (Gollac, Volkoff, 1996). Mais ces investigations ont surtout été effectuées par des statisticiens, et autant par des économistes et ergonomes que par des sociologues. De fait, Mihai Dinu Gheorghiu et Frédéric Moatty (*op. cit.*, chap. 16) partent du constat d'un délaissement progressif des aspects quantitatifs par la sociologie du travail, délaissement qui peut conduire à une difficulté à rendre compte des faits sociaux et des pratiques d'acteurs dans leur globalité.

Pourtant, comme le montrent ces auteurs, données statistiques et enquêtes de terrain se complètent et s'enrichissent mutuellement. La sociologie du travail avait fait de l'atelier, avec son unité d'action, de temps et de lieu, la scène principale du travail collectif dans un théâtre

industriel où se déployait un engagement permanent d'équipes ouvrières stables, soudées autour de règles communes. *L'enquête Changements organisationnels et informatisation* de 1997 dans l'industrie a permis d'actualiser cette image, aujourd'hui datée. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, la part des salariés déclarant réaliser une partie de leur activité en groupe ou collectivement s'accroît avec les qualifications ; certes, à l'inverse, la durée de ce travail collectif décroît avec les qualifications. Si l'engagement temporel dans le collectif reste souvent permanent en production, il est plus limité, voire intermittent, dans les activités d'encadrement et de conception. Mais ces constats « objectivés » n'épuisent pas la dimension collective du travail contemporain. Une post-enquête qualitative par entretiens semi-directifs, menée auprès d'une trentaine de salariés, établit que le groupe de travail, qui – on le sait – ne se réduit pas à l'équipe formellement constituée, développe une sociabilité propre (l'esprit d'équipe) et des valeurs éthiques partagées. La coopération s'établit dans le temps, repose sur des dispositions durables attachées aux modes de socialisation des personnes, et suppose la prise en compte des trajectoires et des chances individuelles de carrière et de reconnaissance associées au travail en groupe.

La combinaison méthodologique entre le qualitatif et le quantitatif n'a rien de nouveau – il s'agit même d'un retour aux sources –, mais constitue une des voies permettant de relier les représentations subjectives des individus à leurs propriétés objectives au sein et à l'extérieur de l'entreprise. Alors que les sources statistiques sur le travail et l'emploi se multiplient, il semble plus que jamais nécessaire que les sociologues s'en emparent tant pour les utiliser que pour les élaborer.

* * *

Au-delà, les trois exemples présentés témoignent, par les paradigmes qu'ils mobilisent, de l'ouverture de la sociologie du travail à une sociologie plus générale. L'essoufflement des Trente Glorieuses, la montée du chômage et de la crise des sécurités dans l'emploi, mais aussi l'approfondissement des recherches et leur élargissement à des objets nouveaux ont remis en cause les approches dominantes dans les années 1950-70. Ces changements peuvent se lire comme un déplacement vers une sociologie des travailleurs rendant compte de la « double vérité du travail » (Bourdieu, 1996), c'est-à-dire ses « vérités » objective et subjective. Nos exemples ont tenté de souligner l'intérêt et la richesse d'un tel déplacement.

Les analyses du travail dépendent en effet de la conception du social des chercheurs qui les produisent. Comme l'enseignait Max Weber, sans la ressource d'un point de vue engageant des valeurs, comment serait-il possible de sélectionner dans la complexité du monde du travail ce

qui mérite d'être relevé, analysé, décrit ? L'analyse sociologique du travail nécessite donc plus que jamais des enquêtes de terrain rigoureuses permettant de connaître de près l'activité de travail, les conditions de travail et les rapports au travail actuels des hommes et des femmes dans les différentes branches professionnelles et secteurs d'activité. Elle nécessite leur articulation avec d'autres méthodes (exploitations statistiques, analyses de corpus textuels...). Elle suppose un retour réflexif sur les pré-supposés théoriques ou paradigmatiques utilisés et une vigilance sur les dérives possibles liées à la spécialisation des travaux. Enfin, son utilité sociale reste d'étudier le travail d'aujourd'hui pour le transformer, c'est-à-dire de l'analyser en le passant « au crible de la raison », et donc de pouvoir le critiquer.

RÉFÉRENCES

Bercot R., Coninck F. (de), 2005, *L'univers des services*, Paris, L'Harmattan.

Bourdieu P., 1996, « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 114, novembre, pp. 89-90.

Burnod G., Cartron D., Pinto V., 2000, « Étudiants en fast-food : les usages sociaux d'un "petit-boulot" », *Travail et emploi*, n° 83, pp. 137-156.

Chapoulie J. M., 1973, « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, XIV, n° 1, pp. 86-114.

Dubar C., 1987, « La qualification à travers les journées de Nantes », *Sociologie du travail*, XXIX, n° 1, pp. 3-14.

Friedmann G., Naville P., 1961, *Traité de sociologie du travail*, t. 1, Paris, Armand Colin, 468 p.

Freidson E., 1984, *La profession médicale*, Paris, Payot (Médecine et Sociétés), 369 p.

Goffman E., 1982, *American Sociological Review*, vol. 48, n° 1, february.

Gollac M., Volkoff S., 1996, « Citius, altius, fortius. L'intensification du travail », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 114, septembre, pp. 54-67.

Kuhn T., 1983 (1^{ère} édition 1962), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

Parsons T., 1939, « The professions and the social structure », *Essays in Sociological Theory*, New York, The Free Press, pp. 34-49.

Les actualités du Centre d'études de l'emploi sont en ligne sur le site :

www.cee-recherche.fr

La lettre électronique **flash.cee** vous informe régulièrement des principales activités du Centre d'études de l'emploi et vous signale ses dernières publications.

Pour la recevoir par courriel vous pouvez vous inscrire sur la page d'accueil du site.

CENTRE D'ETUDES DE L'EMPLOI

29, promenade Michel Simon - 93166 Noisy-le-Grand Cedex - Téléphone : 01 45 92 68 00 - Télécopie : 01 49 31 02 44 - Mèl : cee@mail.enpc.fr
www.cee-recherche.fr

Directeur de publication : Pierre Ralle - Conseiller scientifique : Thomas Amossé - Rédactrice en chef : Marie-Madeleine Vennat - Mise en page : Fabien Anelli
 Abonnements, diffusion : Josette Reux-Kiamenga - Contact presse : Anne Evans - Imprimerie : Louis-Jean C.P.P.A.P. : 0911 B 07994 - Dépôt légal : 321 - mai 2008 - ISSN : 1767-3356